

Agents en situation de handicap

finances
Solidaires

GT du 31 mai

Convention avec le FIPHFP 2017-2019

SYNDICAT NATIONAL
Solidaires
Finances
Publiques

Solidaires
CCRF & SCL

DOUANES
Solidaires

I.D.D.
Solidaires
à l'Industrie et au Développement Durable

Solidaires
Sud
INSEE

Sud Centrale
Solidaires
Union
syndicale



Ce groupe de travail, présidé par Coralie OUDOT sous-directrice des ressources humaines ministérielles, en présence des responsables des directions générales en charge de la question du handicap, s'inscrivait à la suite de celui du 28 avril dernier. Il concernait la nouvelle rédaction de la convention entre le ministère et le FIPHFP pour l'année en cours et les deux années à venir.

Projet de Convention que **Solidaires Finances** avait jugé, lors du groupe de travail précédent, très en deçà de ses attentes et ne reflétant pas, à défaut d'ambition, une volonté ministérielle sur ce sujet. Pour **Solidaires Finances**, la mouture initiale de la convention apparaissait surtout construite sur des données statistiques. La dimension qualitative, notamment les projections pour les années à venir et la prise en compte de la réalité humaine, était peu visible.

Pour autant et malgré la transmission tardive des documents, la somme en jeu (6 000 000 €) et ses conséquences pour les agents concernés nécessitent, pour **Solidaires Finances**, que la convention puisse être validée par le comité national du FIPHFP du mois de juin et franchisse le cap de la commission des interventions prévue le 1^{er} juin. Pour **Solidaires Finances**, il n'était pas question que les agents fassent les frais des retards de l'administration.

Tout en déplorant cet état de fait, en regrettant que le calendrier impartit ne nous permette pas de travailler plus efficacement, nous avons en conséquence lors de cette réunion demandé à l'administration de retravailler sa copie, et donc de prendre en compte les propositions que les organisations syndicales et notamment **Solidaires Finances** portent depuis plusieurs années.

Une nouvelle rédaction devait nous être présentée le 5 mai dernier, date limite de dépôt auprès du FIPHFP pour que celle-ci soit examinée par la commission du 2 juin.

Dans la version réécrite, l'administration a repris plusieurs de nos demandes qui permettent de mieux mesurer les actions mises en place et les perspectives sur lesquelles l'administration va s'engager, notamment l'accessibilité numérique (problème des logiciels, des sites Web, formation ...).

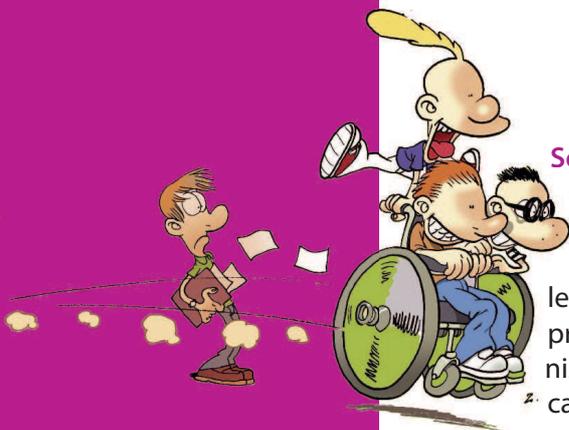
Pour **Solidaires Finances**, il est évident que cette convention aurait pu et aurait dû être travaillée plus en amont. Ce n'est pas faute de l'avoir exigé à plusieurs reprises. Sur la question du recrutement, de l'insertion et du maintien des personnes en situation de handicap, il aurait été nécessaire que l'on puisse, direction par direction, effectuer un bilan certes quantitatif mais également qualitatif. Pour ce faire, il aurait été nécessaire et il est nécessaire que le ministère se dote d'un véritable calendrier de réunions et impose aux différentes directions de le respecter. Il est inacceptable d'apprendre que certaines directions lors de la réunion du 28 avril dernier n'avaient pas encore réuni leurs instances propres sur cette question, hypothéquant toutes discussions constructives par manque de remontées HYPOTÉQUANT même l'examen de la convention elle MÊME par le FIPHFP.

Pour **Solidaires Finances** l'administration doit enfin organiser des réunions thématiques et non une réunion annuelle « fourre tout ».

Les sujets ne manquent pas : déroulement de carrière, allègement d'horaires, accessibilité, localisation des emplois offerts, réflexion sur les épreuves aux concours... L'administration s'y est enfin engagée.

Nous serons vigilants à ce qu'elle respecte cet engagement !





Solidaires Finances a regretté que cette convention ne puisse être discutée en amont, ni en CHSCT ni en CTM (le dernier s'étant tenu le 3 avril dernier et le prochain étant prévu le 30 juin...). Certes, l'administration n'est pas responsable des calendriers électoraux mais cela ne la dispense pas d'anticiper les échéances. Sur cet aspect, nous reprochons à Bercy, une fois de plus, de travailler dans l'urgence et de mettre les organisations syndicales devant le «fait accompli».

À l'issue de cette réunion, et en tenant compte des améliorations contenues dans la convention et des engagements de travail de l'administration, la fédération **Solidaires Finances** a indiqué qu'elle mandaterait ses représentants au FIPHFP afin que ceux-ci émettent un avis favorable à la présentation de la convention au comité national.

Solidaires Finances sera d'autant plus attentive au respect de ces engagements que nous sommes toujours opposés à la remise en cause de certaines prestations (prothèses auditives notamment) dorénavant accessibles aux seuls détenteurs de la RQTH.

Pour des raisons financières, cette remise en cause risque fort de conduire nombre d'agents à ne pas s'appareiller et à solliciter des demandes d'aides auprès de l'action sociale.

Lors de la commission des interventions qui s'est tenue le 1^{er} juin dernier **Solidaires** s'est prononcée pour que la convention soit soumise au comité national du 27 juin.

Il appartient désormais au ministère de tenir compte des «alertes» qui lui ont été lancées lors de la réunion du 31 mai afin que la convention puisse être validée et ce dans l'intérêt des agents concernés.

FIPHFP et

Examen des conventions

Marche à suivre :

- ▶ Avant d'être examiné par le comité national (27 juin) qui vote ou rejette le projet de convention, le dit projet de convention doit déjà passer par le «filtre» de la commission des interventions (1^{er} juin) qui décide de la soumettre ou non au comité national, commission qui se déroule environ 3 semaines avant ce comité.
- ▶ Avant d'être soumis à la commission, le projet de convention doit être transmis au FIPHFP environ trois semaines à l'avance (5 mai).

SYNDICAT NATIONAL
Solidaires
Finances
Publiques

Solidaires
CCRF & SCL

DOUANES
Solidaires

I.D.D.
Solidaires
à l'Industrie et au Développement Durable

Solidaires
Sud
INSEE

Sud Centrale
Solidaires
Union
Solidaires

Solidaires Finances a tenu à dénoncer le double discours gouvernemental « en faveur » des personnes en situation de handicap alors que dans le même temps Bercy connaît depuis 10 ans une diminution drastique de ses emplois (-35 000), de ses implantations, et des coupes sombres dans les budgets d'action sociale (-30 millions € en 2016) et de conditions de travail. Le FIPHFP a lui aussi été amputé en 2016 d'une partie importante de son budget (-30 millions d'euros affectés à la sécurisation des campus) et donc de ses possibilités d'interventions. **Cherchez l'erreur !**